

LUNDI 10 FEVRIER 1889

ACTUALITES

La loi Scott sera soumise au vote des contribuables du comté de Peterboro le 5 avril prochain.

Le club Cartier, de Montréal, donnera son troisième banquet mensuel, demain soir, au St. Lawrence Hall.

Une lettre que l'hon. M. Chapleau adresse à un de ses amis de Montréal, annonce qu'il partira le 23 de Paris pour le Canada.

Un comité chargé de s'enquérir des faits qui se rattachent aux lignes commerciales ou combinées, a été organisé aujourd'hui.

Les personnes qui ont entrepris d'écrire une université dans la Colombie anglaise se proposent de demander au gouvernement fédéral de leur aider à mener cette entreprise à bonne fin.

Une députation de Toronto s'est rendue, samedi, auprès du ministre d'indes douanes pour lui demander d'imposer des nouveaux droits sur l'importation des bijoux, afin de protéger davantage la fabrication canadienne.

Le gouvernement a répondu à la députation des tanneurs de Montréal qui ont demandé que les droits sur les cuirs soient augmentés de 20 à 30 pour cent que la question serait prise en considération. Les fabricants de chaussures s'opposent à cette augmentation et se proposent d'envoyer une députation à Ottawa pour exposer leurs vues.

Voici quelques chiffres qui montrent l'augmentation de la valeur de la propriété.

L'an dernier, la valeur cotisée de Montréal, Toronto, Ottawa, Sherbrooke, London, Hamilton et Halifax, a dépassé de \$25,000,000 le chiffre de l'année précédente, alors que dans les quatre années de 1874 à 1878, cette augmentation n'avait guère excédé \$10,000,000.

L'influence relative des deux régimes politiques sur la prospérité publique, se déduit facilement de ces chiffres.

Echos Parlementaires

M. Charles Langelier fera motion, mercredi prochain, pour tous les documents se rapportant au désaveu de la loi des magistrats, à la loi de la conversion de la dette, aux frontières nord de la province et à la question des loix de greves.

Il n'est pas probable que le gouvernement fédéral (pas plus d'ailleurs que celui de Québec) soit disposé à s'engager cette année dans la voie de nouveaux subsides aux chemins de fer. Le budget proposé par M. Foster sera un budget d'économie et de réductions de dépenses, dont le nouveau ministre des finances tient à ne pas altérer l'équilibre.

Neuf bills de divorce doivent venir cette année devant le Sénat. Le plus intéressant est celui concernant la fameuse affaire Middleton.

Depuis vingt ans, il y a eu 19 divorces dans Ontario et 7 dans Québec, accordés par le Sénat; 12 dans la Nouvelle-Ecosse, 42 dans la Nouvelle-Bretagne, et 15 dans la Colombie Anglaise, accordés par les tribunaux.

Le nouveau bill concernant les listes électorales décide que chaque année, l'officier reviseur, au lieu de dresser d'abord et de publier une liste nouvelle, se bornera à dresser une liste supplémentaire contenant exclusivement les noms des électeurs ajoutés ou retranchés à la liste ancienne. (Art. 15). C'est seulement après les formalités de contestations et la décision prise sur les contestations, que l'officier reviseur intercalera à leur place, dans la liste de l'année précédente, les noms des électeurs nouveaux et procédera à la radiation des décédés ou de ceux qui ont cessé de posséder le cens électoral. On gagnera à ce système de n'imprimer chaque année la liste qu'une seule fois.

L'honorable M. Abbott, qui va quitter la mairie de Montréal, n'a pas voulu sortir de charge sans faire son testament; et il a cru devoir profiter de son expérience, en donnant à ce testament la forme caractéristique d'un projet de loi contre le bootlegging. Mais, comme M. Abbott n'est pas seulement maire de Montréal, mais qu'il est en même temps membre du gouvernement, il a pu, en cette seconde qualité, convaincre ses collègues de la nécessité de substituer aux enquêtes pour rixe, une loi qui renvoie à la justice criminelle les fraudes commises dans la gestion des affaires municipales. C'est ainsi que le fruit de son expérience et de ses méditations est devenu un projet de loi ministériel.

LES RUMEURS

Les journaux américains vivent de rumeurs plus abracadabrantes que les autres, ou encore mieux de canards plus ou moins dodos. C'est connu qu'il faut tous les jours au journal américain une nouvelle à sensation à annoncer à ses lecteurs.

Il a des reporters dans toutes les villes payés pour cela, et lorsque ces reporters n'ont pas de nouvelles, ils en fabriquent, c'est bien simple, pour peu que l'on ait de l'imagination.

La dernière nouvelle à sensation télégraphiée au Herald, de New-York, vient d'Ottawa.

Son correspondant à Ottawa lui annonce, avec le plus grand sérieux, que le gouvernement se prépare à faire des élections à la fin de la présente session, sur la question d'annexion. Il est décidé, ajoute le correspondant, que le parti libéral va arborer le drapeau d'union commerciale à la session actuelle, et le gouvernement va saisir cette occasion.

Le même correspondant annonce de plus que Sir John A. Macdonald doit se retirer de la direction du parti pour être remplacé par Sir Charles Tupper.

Toutes ces nouvelles du correspondant du Herald n'ont jamais existé que dans son imagination, et il est inutile pour nous de les contredire. Mais nous pouvons bien fournir au correspondant une autre nouvelle plus vraisemblable et plus véridique, et qui ne lui plaira peut-être pas autant; c'est que du jour où il prendra fantaisie au parti libéral de se déclarer pour l'annexion, ce parti verra se séparer de lui M. Blake et plusieurs autres libéraux importants.

25 ANNEES DE SERVICES

Il y aura vingt-cinq ans, le 30 mars prochain, que Sir Hector Langevin aura été assermenté pour la première fois comme ministre de la Couronne dans le gouvernement du pays.

On dit que l'Association Conservatrice d'Ottawa, dont M. Daniel O'Connor est le président, se propose de saisir cette occasion pour offrir un banquet à Sir Hector Langevin. Le même jour pourrait avoir lieu l'inauguration des nouveaux édifices parlementaires, rue Wellington, édifices que l'on baptiserait du nom de Bloc Langevin.

Nous croyons l'idée très heureuse, et se serait un tribut de reconnaissance bien mérité à Sir Hector pour les services précieux et continus qu'il a rendus au pays dans la direction d'un département aussi important que celui des Travaux Publics.

LES MAISONS DE REFUGE

La Législature d'Ontario a été saisie ces jours derniers d'un sujet intéressant: les maisons d'industrie et de refuge pour les pauvres.

M. W. R. Meredith, le leader de l'opposition, recommanda au gouvernement d'être prudent afin de ne pas augmenter le nombre des nécessiteux qui comptent sur l'assistance publique. Il proposa de soumettre ceux qui se présentent à une épreuve pour constater s'ils sont réellement incapables de se suffire à eux-mêmes.

L'hon. M. Hardy parla assez longuement, et affirma que les maisons des pauvres avaient été utiles partout où elles avaient été établies. Il se plaignit des municipalités qui cherchent de plus en plus à se débarrasser de leurs indigents et à imposer le fardeau de leur entretien à la province.

EN FRANÇAIS!

La Merveille demande à l'Empire, qui ne consacre que quelques lignes au discours de M. Lépine sur l'adresse, tandis qu'il rapporte au long celui de M. White, d'être plus juste à l'égard des députés canadiens-français.

Notre confrère de Toronto, qui est le principal organe du parti conservateur, devrait certainement avoir à la tribune des journalistes à Ottawa, un rédacteur qui comprit le français. Le public pourrait ainsi connaître ce que disent les députés de notre origine. Leurs opinions sont généralement si mal interprétées par le Mail et autres journaux de cette espèce, que l'Empire rendrait un service public très important en leur donnant dans ses colonnes le fait-play auquel ils ont droit.

Nous faisons cette observation avec d'autant plus de confiance que l'Empire n'a pas peu contribué depuis sa fondation à répandre l'œuvre néfaste du Mail.

Les comptes-rendus parlementaires d'Ottawa pour les principaux journaux canadiens-français de Montréal et de Québec sont cette année télégraphiés en français par la Compagnie du Pacifique. La chose avait été impossible jusqu'ici pour la bonne raison que les compagnies de télégraphie ne pouvaient fournir des opérateurs compétents. Le jour où l'on se contentera de dire: *Mr. X... spoke in French*, est probablement passé.

LES EMPLOYÉS PUBLICS

Un projet de loi qui intéresse les employés publics et leurs créanciers va être soumis à la chambre de Québec par M. Lynch.

Le créancier d'un employé public avant d'instituer contre celui-ci une action en recouvrement de dette, devra présenter sa réclamation au chef ou au sous-chef du bureau dans lequel cet officier est employé.

Si ce dernier se refuse au paiement, le chef du bureau ordonnera alors que la réclamation du créancier soit soignée à même le traitement de son subalterne, dans la proportion suivante. Si son salaire n'excède point mille piastres par année, un cinquième du traitement mensuel restera saisissable, si le salaire excède mille piastres mais ne va pas au-delà de deux mille piastres, la saisie pourra s'exercer sur le quart de ce traitement mensuel.

Si plusieurs réclamations sont présentées à la fois, la partie du traitement disponible sera partagée également entre les créanciers en proportion de leurs créances respectives.

La discussion se continuera lundi soir sur ce bill.

Un Meurtre à Montréal

LA FEMME DU MEURTRIER BLESSÉE.

LE MEURTRIER ARRÊTÉ.

Montréal, 9.—Un meurtre révolutionnaire a été commis à 2 heures, ce matin, dans la maison qui porte le No. 73 rue des Jurs. Cette maison est tenue par une femme nommée Ennis, et on la désigne comme une maison de prostitution.

L'assassin est un mulâtre du nom de McGrath, qui habitait la maison avec sa femme. La victime est un autre pensionnaire nommé Billy Holden.

Vers une heure, la nuit dernière, Holden rentra et introduisit dans la maison une fille de mœurs légères, nommée Jane Roberts. Il paraît que cette fille est non seulement l'amie de Holden, mais encore la favorite du fils de M. Ennis, le propriétaire de la maison.

Or, Mme Ennis, qui faisait souvent des reproches à son fils au sujet de cette fille, s'aperçut que le fils de son père était en train de se livrer à un commerce de prostitution avec la fille de mœurs légères, et elle se mit à le réprimander.

Déjà le fils de Madame Ennis avait accusé le mulâtre et la mulâtresse de vivre dans une union illégitime.

En attendant Holden faire allusion à cette accusation blessante, Madame McGrath intervint dans la dispute et somma son tour Holden de mettre à la porte cette fille, dont la présence déshonorait la maison et ses habitants. Holden se moqua de cette menace, et au lieu de la frapper, leva la main sur elle en l'accablant d'injures.

C'est alors que survint le mari McGrath.

Une lutte terrible s'engagea entre les deux hommes et au bout de quelques instants, on entendit dans la demi-obscure du passage, un cri rauque, suivi de la chute d'un des combattants. Et même temps la fille Roberts aperçut McGrath qui franchissait le seuil de la porte dominant sur la rue.

Holden était étendu dans le passage et de sa gorge baignée s'échappaient des flots de sang, qui formaient comme deux ruisseaux à droite et à gauche de son corps, déjà inerte. Il ne réagit même qu'à peine, la jugulaire, les artères, toute la gorge avait été tranchée, d'une oreille à l'autre, comme par le couperet d'une guilotine, qui se serait arrêté au milieu de son œuvre sanglante.

Les deux femmes, mortes de frayeur, poussaient des cris lamentables qui attirèrent aussitôt les passants, parmi lesquels se trouva un médecin, le Dr. James Ball. Celui-ci constata que Holden avait cessé de vivre. Puis après le sergent Loyer, du poste No. 5, le détective Barrett, le Dr. Stewart de l'Hôpital Général, étaient aussi sur les lieux, ainsi que l'ambulance. La police se mit aussitôt à la recherche du meurtrier, mais sans succès. Ce dernier était employé à l'hôtel Barmoral.

Le corps, transporté à la morgue, sur un ordre du cooney, a été mis dans un cercueil, dans lequel deux flots de sang se sont répandus; car le sang a continué à s'échapper de l'effroyable blessure longtemps après la mort. C'était un jeune homme âgé de seize ans, petit et grêle. On ne sait rien de positif concernant la famille.

McGrath, l'assassin, est un mulâtre qui n'a cependant qu'une légère teinte de brun. Au fait, une foule de blancs sont beaucoup plus bruns que lui. C'est un homme de haute stature, pesant 170 livres, cheveux

LE TABAC CANADIEN

Jusque dans ces derniers temps, le tabac canadien jouissait d'une réputation assez médiocre, et bon nombre de personnes, levalant dédaigneusement le nez rien qu'à entendre parler.

M. F. Faucher, de Saint-Jacques (Montcalm), a entrepris la réhabilitation de la plante à N. cot, cultivée dans notre pays et, nous sommes heureux de constater, a réussi dans une mesure fort respectable.

Nous avons eu l'avantage de fumer dernièrement "Le planteur", cigare fabriqué par M. Faucher, uniquement avec du tabac récolté dans les pays. Si ce cigare, et pas encore l'égal de ceux de grandes marques d'importation, il ne laisse cependant à désirer, tant au point de vue de l'arôme, qui est comme tout fumeur le sait, la qualité principale du vrai cigare, qu'au point de vue de la fabrication. Avec un peu d'efforts, M. Faucher pourra bientôt offrir aux amateurs, un cigare exquis, qui aura l'avantage de favoriser une industrie et une culture nationales, tout en flattant agréablement le palais des gourmets.

M. Faucher cultive le tabac sur une vaste échelle et quoique la récolte de 1888 ait été médiocre, il a récolté cette année, 32,000 livres de tabac. Les produits de sa culture, expédiés aux exportations agricoles à Québec, Hamilton, Toronto, Montréal, Ottawa, y ont obtenu les premiers prix. Ces distinctions jointes à celles que le tabac de M. Faucher a obtenu à l'Exposition Intercoloniale de Londres, où, comme on le sait, il a remporté la prime sur tous les concurrents, nous dispensent de faire de plus longs commentaires. Nous nous bornerons à applaudir l'esprit d'entreprise vraiment national de M. Faucher et à lui souhaiter le succès que méritent ses courageux efforts.

Point de prairie.

Boston 9.—Un nouveau trait dans le marché de Boston a été annoncé. Arrivé du foin de prairie ou foin sauvage des Etats du Minnesota, l'Iowa et le Wisconsin et ce foin s'est vendu librement à \$14 par tonneau. Ce fait et celui de l'immense récolte de maïs aux Etats Unis et des autres produits agricoles, a retardé l'augmentation anticipée dans le prix du foin Canadien basé sur le peu de récolte dans certains endroits. Les influences en question disparaissent graduellement et plusieurs augmentations s'approchent dans le prix du foin à Boston se fera sentir.

TOUJOURS

qui est PAUL BERTHELEMY, dans son ouvrage intitulé "Le Consommation" qui est un ouvrage de haute valeur scientifique, non seulement pour le médecin, mais aussi pour le public en général. Cet ouvrage est le fruit de longues et patientes recherches, et il est le résultat de l'expérience de l'auteur, qui est un homme de haute valeur scientifique. Cet ouvrage est le fruit de longues et patientes recherches, et il est le résultat de l'expérience de l'auteur, qui est un homme de haute valeur scientifique.

GUERISON GARANTIE

TEINTURE POUR LES CHEVEUX

ARTICLES DE TOILETTE

LE BUSTE

MALADIES DES FEMMES

Pilules Régulatrices Françaises

Névralgie et Rhumatisme

Colonie de Terre-Neuve.

Le Gouvernement de Terre-Neuve sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terre-Neuve, qui les recevra jusqu'au 15.ème jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Belcourt & MacCracken

O'Gara & Remon

McIntyre, Lewis & Code

GEO. McLAURIN, L.L.B.

J. P. FISHER

TAYLOR McVEITY

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

McLeod Stewart

VALIN & CODE

Bradley & Snow

C. E. WOLF & CIE

Plans complets et devis de la cité et des environs fournis sur demande.

Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général

R. A. McCORMICK

DR FISSIAULT

Mme LETHCOTE

Mlle COLLINS

JOHN KERRIGAN

No 106 Rue LYON, OTTAWA

WALKER McLEAN & BLANCHET

NOUVELLE INVENTION

NOUVEAU LOT DE MACHINES

DUPUIS ET NOLIN

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, L.L.B.

BELOCOURT & MACCRACKEN

O'GARA & REMON

McIntyre, Lewis & Code

GEO. McLAURIN, L.L.B.

J. P. FISHER

TAYLOR McVEITY

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

McLeod Stewart

VALIN & CODE

Bradley & Snow

C. E. WOLF & CIE

Plans complets et devis de la cité et des environs fournis sur demande.

Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général

R. A. McCORMICK

DR FISSIAULT

Mme LETHCOTE

Mlle COLLINS

JOHN KERRIGAN

No 106 Rue LYON, OTTAWA

WALKER McLEAN & BLANCHET

NOUVELLE INVENTION

NOUVEAU LOT DE MACHINES

DUPUIS ET NOLIN

Nouvelles

Marché

PIGEON, PIGEON

RUE RI

NOUVELLES

PIGEON, PIGEON

RUE RI

NOUVEAUX

PIGEON, PIGEON

RUE RI

NOUVEAUX

PIGEON, PIGEON

RUE RI

ALLEZ VO

PIGEON, PIGEON

RUE RI

Enseigne de la

STROUD & CO

Vendit u

choix pour l

nime de

livre, soit du

Japon ou du

109 Rue Rideau et

Derniers T

(Service spécial

Faillite com

Boston, 10—La compa

à un dépôt de million de

St. Jean-Port-Judy, 10

ans, a été trouvé mort s